

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Pôle Santé Environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SI BASSE VALLEE DE L'ADOUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SI BASSE VALLEE DE L'ADOUR

Prélèvement	00085456	Commune	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
Unité de gestion	0113 SI BASSE VALLEE DE L'ADOUR	Prélevé le :	mardi 23 mai 2017 à 13h30
Installation	TTP 000724 STATION DE TYROSSE	par :	MARIE GAINARD (LPL)
Point de surveillance	P 0000000973 DEPART DISTRIBUTION TYROSSE	Type visite :	P1
Localisation exacte	CHÂTEAU D'EAU	Motif :	CS

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	13,3 °C		25	
pH	7,7 unitépH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,26 mg/LCl2			
Chlore total	0,27 mg/LCl2			

Type de l'analyse : P1 Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001
Code SISE de l'analyse : 00085964 Référence laboratoire : SE173912/7940

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg/L Pt		15	
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
Titre alcalimétrique complet	18,8 °f			
Titre hydrotimétrique	19,40 °f			
MINERALISATION				
Calcium	71 mg/L			
Chlorures	26 mg/L		250	
Conductivité à 25°C	463 µS/cm		de 200 à 1100	
Magnésium	4,1 mg/L			
Sulfates	18 mg/L		250	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,13 mg/L	1		
Nitrates (en NO3)	6,5 mg/L	50		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L	0,1		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	0,54 mg/L C		2	

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PESTICIDES DIVERS				
Total des pesticides analysés	0,93 µg/l	0,5		Valeur hors limites
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...				
ESA acetochlore	0,0504 µg/l	0,1		Valeur hors limites
ESA alachlore	<0,05 µg/l	0,1		
ESA metazachlore	<0,05 µg/l	0,1		
ESA metolachlore	0,7700 µg/l	0,1		
OXA acetochlore	<0,05 µg/l	0,1		
OXA alachlore	<0,05 µg/l	0,1		
OXA metazachlore	<0,1 µg/l	0,1		
OXA metolachlore	0,1050 µg/l	0,1		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00085456)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité par dérogation (1) (1) : arrêté préfectoral du 10 février 2017 portant dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour le paramètre pesticides.

Signé à Mont de Marsan le 7 juin 2017
Pour la Directrice, L'ingénieur d'études sanitaires



QUERO LOIC